

# Le Droit de savoir



Edwy Plenel

# Le Droit de savoir

Don Quichotte éditions

[www.donquichotte-editions.com](http://www.donquichotte-editions.com)

© Don Quichotte éditions, une marque des éditions du Seuil, 2013.

ISBN : 978-2-35949-122-7

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*À tous les artisans de la liberté  
qui, par amour d'un métier  
ou par défense d'un principe,  
font et ont fait Mediapart,  
le soutiennent et l'accompagnent.*



« Dire la vérité,  
toute la vérité,  
rien que la vérité,  
dire bêtement la vérité bête,  
ennuyeusement la vérité ennuyeuse,  
tristement la vérité triste. »

Charles Péguy, *Lettre du provincial*, 1900





## Le peuple souverain

Ce livre s'adresse à tous ceux que le journalisme intrigue et que la démocratie concerne. C'est celui d'un citoyen qui fait profession de journaliste. Et d'un journaliste qui fait ce métier en citoyen. Son propos est d'expliquer, le plus clairement possible, les enjeux politiques d'une pratique professionnelle.

À quoi sert le journalisme? Quelle est sa raison d'être? D'où vient sa légitimité? Quelle est sa mission démocratique? Où se situe sa responsabilité sociale? Pourquoi ses informations peuvent-elles déranger? En quoi sa crise actuelle concerne-t-elle tous les citoyens? Mais aussi pourquoi le journalisme d'investigation fait-il l'objet de tant de polémiques? Quels débats recouvrent les mots de transparence ou de vérité employés à son propos? Jusqu'où ses curiosités sont-elles légitimes? Quels secrets doit-il respecter? Et que veut dire être indépendant pour un journaliste? Etc.

Autant de questions auxquelles j'ai tenté de répondre dans cette modeste contribution au débat

sur le journalisme, la presse et la démocratie à l'époque de la révolution numérique. Autant de réponses qui, loin d'être définitives, appelleront d'autres questions tant la discussion mérite d'être approfondie et élargie. Mais j'aurai atteint mon but si, en refermant ce livre, vous vous dites que la liberté de la presse, quel que soit son support, imprimé ou numérique, loin d'être un privilège des journalistes, est un droit des citoyens.

Votre droit. À toutes et tous, qui que vous soyez, quels que soient votre travail, votre condition, votre origine, votre situation, votre profession, votre génération. Oui, toutes et tous, sans aucun privilège de naissance, de fortune ou de diplôme. Vous, le peuple souverain.

Paris, le 31 janvier 2013





1.

Journalisme



Lecteur, merci d'être venu à la rencontre d'un ferment de désordre et de discorde : un journaliste.

Du moins est-ce ainsi qu'en France les pouvoirs établis, autorités instituées, situations acquises et notabilités installées jugent d'ordinaire notre engeance, les journalistes d'enquête – ou d'investigation, comme l'on voudra –, ceux qui cherchent et qui révèlent. Font chorus tous ceux qui, par conformisme ou par aveuglement, les suivent sans broncher, entre troupeaux moutonniers et meutes revanchardes. Et c'est à chaque fois la même danse infernale : pour mieux taire, étouffer ou oublier les informations dérangeantes, le journaliste qui les porte au grand jour est désigné à la vindicte, traité en ennemi, accablé de maux imaginaires et affublé de mots incongrus.

J'ai beau en avoir l'habitude à force d'en avoir fait les frais, je ne m'y habitue toujours pas : pourquoi cet acteur indispensable au jeu démocratique est-il

d'emblée décrié quand il assume vraiment son rôle ? Car à quoi est supposé servir un journaliste, selon les canons d'une tradition qui unit règles professionnelles et principes politiques ? Tout simplement à apporter aux gens les informations dont ils ont besoin pour être libres et autonomes. Libres dans leurs opinions, autonomes dans leurs décisions. Leur donner en somme les moyens de réfléchir et de choisir par eux-mêmes, sans être soumis à des puissances qui leur échapperaient ou à des pouvoirs qu'ils ne pourraient pas contrôler.

Un journaliste fait donc son travail quand il apprend au public ce qui lui échappe, ce qu'on ne voudrait pas qu'il sache, ce qu'on lui dissimule ou qu'on lui cache, ce qui lui est méconnu ou inconnu, bref tout ce qui ne ressort pas de la communication, d'où qu'elle vienne. Et, d'autant plus, quand elle provient des pouvoirs et des puissants qui, mieux que d'autres, ont les moyens d'imposer leur vision du présent, tout comme le récit du passé est, le plus souvent, écrit par les vainqueurs et les dominants. C'est alors que la responsabilité sociale du journaliste prend tout son sens, dans sa capacité à sortir des agendas imposés et à dévoiler des réalités inédites.

Or, bizarrement, dans le débat public français, c'est à ce moment précis que le journaliste se fait mal voir. Le voilà brocardé alors même qu'il s'accomplit



en jouant son rôle d'apporteur de nouvelles inédites, nouvelles dérangeantes ou mauvaises, indociles et imprévues, incroyables ou impensables, nouvelles qui bousculent les certitudes, ébranlent les opinions, déstabilisent les réputations. Calomnié à cet instant où, sortant de sa routine et prenant des risques, il accomplit la promesse professionnelle qui lui fut enseignée d'être d'abord loyal envers les citoyens en leur dévoilant les vérités les plus utiles, celles qui font réfléchir, celles qui mettent en branle et en mouvement, celles qui découvrent l'impossible et ouvrent le possible. Bref, celles qui nous font sortir des chemins balisés.

Il est vrai que « les braves gens n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux », chantait déjà Georges Brassens, et peut-être faudrait-il que le journalisme d'enquête fasse de « La mauvaise réputation », cette chanson de 1952, son hymne secret. La posture n'a cependant rien d'enviable. Avantageuse en apparence, elle n'en est pas moins dangereuse et désastreuse. Dangereuse pour les journalistes concernés qui risquent de se vivre en poètes maudits de leur profession, intériorisant en marginalisation l'exclusion qui les frappe. Désastreuse pour notre vie publique qui, se barricadant dans les certitudes d'une réalité immuable et intangible, refuse dès lors d'accueillir les nouvelles qui la révèlent mouvante

et incertaine, minée par des dangers dissimulés ou riche de potentialités méconnues.

Une démocratie qui se satisfait de cette situation, préférant le silence au bruit, le sommeil au dérangement, l'immobilité au désordre, sera imprévoyante et inconsciente. Refusant de penser contre elle-même, en regardant de face ce qui la contredit ou la réfute, elle ne saura se renforcer et s'élever, en apprenant de ses impasses, erreurs ou échecs. Sourde aux vérités inédites, où s'expriment l'imprévu et l'improbable, elle sera incapable d'inventer l'avenir en dehors des sentiers battus de la fatalité et du déterminisme. Et elle continuera de frayer cette impasse, pavée d'impuissance et de renoncement, au bout de laquelle se dresse le mur de la résignation.

Telle est l'énigme qu'il nous faut ici résoudre : d'où vient cette paresse démocratique particulièrement française qui s'accommode de désigner à la vindicte le journaliste aux informations dérangeantes plutôt que de s'empresse de prendre celles-ci en compte et au sérieux ? Comment pouvons-nous accepter qu'un journaliste ayant révélé au grand jour de graves faits d'intérêt général, jusqu'alors inconnus du public, soit obligé d'assumer un bras de fer solitaire avec les intérêts qu'il affronte, sans que la démocratie, ses élus et ses juges, ceux qui font la loi et ceux qui

veillent à son respect, ne s'en empare spontanément ? Pourquoi sommes-nous si tolérants, si habitués et si complaisants envers cette insigne faiblesse de notre culture démocratique, à tel point que, face aux révélations les plus stupéfiantes et les moins attendues, nos joutes médiatiques font régulièrement penser à ce proverbe supposé chinois : « Quand le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt » ?

C'est ainsi que Mediapart a été qualifié, au gré de ses informations, d'officine aux méthodes fascistes, coupable d'infamie et repère de calomniateurs – pour s'en tenir aux formules officielles, exprimées par des responsables politiques, sans prendre en compte leurs déclinaisons abâtardies, encore plus dépréciatives. Pourtant, loin de s'aventurer sur des chemins inexplorés sans boussole ni expérience, ce symbole d'une nouvelle presse numérique se revendique d'une ancienne tradition qu'il entend défendre, refonder et renforcer, en épousant sans préjugés la modernité que symbolise Internet. Journal normal, animé par des journalistes normaux, Mediapart pense illustrer normalement le journalisme. Il faut croire que c'est cette normalité qui dérange.

Durant les cinq années d'existence de ce journal numérique indépendant et participatif, fondé en 2008, les mots les plus virulents furent employés sous la droite au pouvoir, Nicolas Sarkozy étant

alors président de la République et devant affronter nos révélations successives sur les affaires Karachi, Tapie, Takieddine, Bettencourt ou Kadhafi. Des responsables politiques qui, sans doute, se croient sincèrement démocrates firent alors l'anti-pédagogie de la démocratie. Ignorant superbement que la liberté de l'information, faisant partie des droits fondamentaux, suppose le droit de savoir des citoyens, le pluralisme des médias et l'indépendance des journalistes, ils transformaient un journal et ceux qui le font en ennemi public, machine infernale, entreprise complotiste ou que sais-je encore.

« Endroit où se prépare quelque chose secrètement », disent les dictionnaires d'une « officine », laquelle, en l'espèce, serait à visée dictatoriale et totalitaire puisque convertie aux « méthodes fascistes ». Quant à l'« infamie », elle était supposée qualifier, dans la bouche de Nicolas Sarkozy, notre « action déshonorante, honteuse », alors que nous révélions les relations affairistes et financières de son proche entourage avec la dictature libyenne du défunt colonel Kadhafi, compromissions et corruptions menées en secret du peuple français. Officine, fasciste, infamie... « C'est celui qui dit qui y est », ont coutume de dire les enfants dans leurs jeux, plus sincères que les simagrées adultes. Façon de rappeler que l'injure insulte d'abord son auteur.



Réalisation : Cédric Scandella  
Impression : Cpi, Firmin-Didot  
Dépôt légal : Février 2013. N° 109967 (00000)  
Imprimé en France